

Conférence citoyenne  
des quartiers populaires  
de Paris

**AVIS  
CITOYEN**



VILLE DE  
**PARIS**



Je tiens à saluer très chaleureusement les Parisiennes et Parisiens représentatifs de la diversité de notre ville qui ont pris part à cette grande concertation.

C'est une vraie chance d'avoir pu engager ce travail avec eux, pour évaluer ce qui a été fait et préparer ce qu'il reste à faire. Je les remercie pour leur sincérité et la qualité remarquable de leurs travaux, le pari de la proximité et de la participation citoyenne est pleinement réussi.

Merci aussi aux nombreuses associations, aux professionnels et à tous les acteurs engagés, qui œuvrent quotidiennement en faveur d'une ville toujours plus solidaire et écologique. Ils sont eux aussi des relais d'interpellations et des porteurs de solutions auprès des Mairies d'arrondissement comme de la Ville de Paris et de ses partenaires.

Le travail est ainsi lancé pour l'élaboration en 2024 de nouveaux projets de quartier ambitieux et concrets, capables de répondre aux attentes exprimées dans cet avis citoyen : la qualité du cadre de vie, la végétalisation de la ville et l'accélération de la transition écologique, le logement accessible et durable, le travail, l'éducation, la santé, la culture, le lien social, la sécurité.

Nous pouvons nous appuyer sur des bases solides. L'investissement chaque année de 25% du budget de la Ville dans les quartiers populaires a permis l'ouverture de nombreux équipements de proximité, la rénovation des logements, la création d'espaces verts ou encore l'implantation de commerces. Cet avis citoyen est d'ailleurs présenté au moment même où des avancées significatives voient le jour dans deux quartiers populaires emblématiques, porte de la Chapelle autour de la nouvelle Arena olympique et à Python-Duvernois avec la livraison prochaine de la première partie d'un grand parc.

Notre méthode est simple : agir en priorité là où les besoins sont les plus importants, toujours en valorisant la richesse et les talents de tous les quartiers populaires.

Je m'engage à ce que les projets de quartier soient présentés aux habitantes et aux habitants avant la fin de l'année 2024. Vous pouvez compter sur la mobilisation sans faille de toute l'équipe municipale.

**Anne HIDALGO**  
Maire de Paris

Éducation, cadre de vie, logement, services publics, etc. Les membres de la conférence citoyenne ont pu aborder tous les sujets souhaités pour améliorer la vie dans nos quartiers. Il nous est essentiel de pouvoir se nourrir de leurs expériences et de leur vécu pour adapter nos réponses concrètes.

Je retiendrai tout particulièrement le besoin exprimé relatif à la création de lieux d'échanges et de rencontre, de convivialité et de solidarité. J'aurais à cœur de les voir essaimer comme piliers du vivre ensemble dans nos quartiers, en particulier sur l'espace public pour y développer des usages positifs et conjuguer leur réaménagement avec leur vocation à créer du commun.

Je tiens à remercier chaleureusement les membres de la conférence citoyenne qui se sont pleinement engagés dans cette exercice démocratique. Grâce à leur contribution active comme à celle de l'ensemble des Parisiennes et Parisiens ayant pris part à la concertation, notre ambition aura la force et la légitimité d'une construction collective, s'appuyant sur les attentes des habitantes et habitants !

**Mélody TONOLLI**  
Adjointe à la Maire de Paris chargée de la politique de la ville





Nous ressentons une certaine fierté et avons éprouvé beaucoup de plaisir à échanger et réfléchir collectivement à l'avenir de nos quartiers. Nous avons eu l'occasion d'échanger avec des habitant.e.s de tous les âges et de tous profils. Cette diversité est une richesse, elle nous a permis d'explorer des constats parfois différents entre quartiers, tout en nous réunissant autour d'aspirations communes.

Au fil des quatre jours d'échanges, nous avons beaucoup appris. Appris les uns des autres mais aussi en rencontrant des représentants des services et de partenaires de la Ville (associations, bailleurs, chercheur, principal de collège, ...).

Nous espérons que nos travaux seront utiles pour nos quartiers et leurs habitant.e.s. Nous serons attentifs aux suites qui leur seront données et attendons un retour dans les prochains mois.

## A. QUEL AVENIR POUR NOS QUARTIERS

*Les membres de la Conférence Citoyenne ont imaginé ce à quoi ressemblerait leur quotidien idéal dans leurs quartiers à l'horizon 2033. Ces récits ont d'abord été élaborés en sous-groupes de 5 à 6 personnes, puis finalisés collectivement. Ce travail donne une vision synthétique des préconisations de la Conférence.*

En 2033, il y a une meilleure mixité sociale dans les quartiers de la Ville de Paris et les liens sociaux entre habitant.e.s sont renforcés. La multiplication des lieux et temps de convivialité a aidé à les intensifier. Des moyens sont attribués aux associations locales pour organiser ces moments de rencontres au sein d'équipements dédiés et autour d'activités variées et festives. Les habitant.e.s de toutes catégories sociales, origines et âges s'y rencontrent.

Tous les quartiers bénéficient d'une **offre de loisirs** conséquente, adaptée à tous les publics (adultes, enfants, personnes âgées, femmes et personnes handicapées...), leurs modes et rythmes de vie. Les équipements sportifs et culturels y fleurissent, accessibles à tou.te.s et équitablement répartis sur le territoire. Les quartiers vibrent au rythme des festivités qui ponctuent l'année et rassemblent les habitant.e.s. Cette offre de loisirs est connue de tous, et le fruit d'initiatives citoyennes ou associatives, variées et inclusives, soutenues par des subventions.

Si les moments d'entraide entre habitant.e.s sont généralisés, ils vont de pair avec une **solidarité institutionnalisée**, qui répond aux besoins de tous les publics. Lorsqu'une personne en a besoin, elle peut être accompagnée dans la réalisation de projets, le retour à l'emploi, des démarches administratives, l'accès à un hébergement, etc. Tout le monde a recours à ses droits, grâce à des facilités d'accès tels que des horaires d'ouverture des services publics étendus. Des moyens et un accompagnement conséquents sont dédiés aux personnes les plus vulnérables, parmi lesquelles les personnes migrantes et sans-abri. Par ailleurs, le soutien à ces publics est pleinement intégré dans la réflexion autour de l'aménagement de la ville.

**Ce document rend compte des réflexions des 37 participant.e.s de la Conférence citoyenne « Comment mieux vivre dans mon quartier demain ? » organisée par la Ville de Paris.** Ce groupe d'habitant.e.s des quartiers populaires parisiens s'est réuni pendant 4 journées pour échanger sur les enjeux et l'avenir de leurs quartiers.

Les 24 et 25 juin 2023, elles et ils ont construit un regard global et collectif sur leurs quartiers et ce qu'ils souhaitent collectivement pour leur avenir. Les 8 et 9 juillet, elles et ils se sont concentré.e.s sur 4 thèmes (l'éducation, les services publics, l'habitat et le lien social) et ont rencontré des partenaires et agent.e.s de la Ville experts de ces sujets pour échanger. Pendant ces deux jours, elles et ils ont précisé des modalités pour atteindre les finalités qu'elles et ils se sont collectivement fixées. Cet avis a été rédigé à l'automne 2023.

L'accompagnement de ces publics permet également d'instaurer un climat de **sécurité** dans les quartiers, où chacun se sent à l'aise pour déambuler. En effet, un enjeu réside dans la capacité à protéger les habitant.e.s, mais surtout à permettre aux personnes qui contribuent à générer ce sentiment d'insécurité de sortir de leur situation (personnes immigrées en situation de rue, consommateurs et consommatrices de drogues dures, prostitué.e.s...). En parallèle, des alternatives et lieux fermés sont proposés à ces personnes afin de sécuriser l'espace public (salles de shoot, WC publics, ...) et des aménagements sont mis en œuvre afin de protéger les biens des vols.

L'**école** est un lieu de synthèse de ces évolutions et dispose de davantage de moyens afin d'offrir aux élèves des enseignements de qualité. L'accompagnement est renforcé et les équipes pédagogiques étoffées afin de lutter contre le décrochage scolaire. L'école publique est reconnue comme centrale dans la réussite des enfants, elle permet de brasser les publics (mixité) tout en assurant une égalité entre eux et une égale valorisation de leurs travaux. Elle vise à préparer les enfants à leur avenir, en leur donnant les clés de réussite essentielles pour intégrer les filières de leur choix. L'école est également le lieu de l'apprentissage de la citoyenneté et du civisme, ainsi que des goûts et de la nutrition, auxquels sont initiés les enfants dans les cantines bios et locales qui servent des plats appétissants.

Cet accent sur l'alimentation se retrouve également dans l'importance accordée à l'**économie solidaire et à la consommation locale**, qui est le modèle principal d'organisation. Les épiceries solidaires, cafés et restaurants d'insertion sont équitablement répartis dans les quartiers, et intégrés à la réflexion de chaque construction d'immeubles d'habitation, afin de répondre au besoin de tous d'avoir accès à une alimentation saine et peu coûteuse.

L'**habitat** de demain répond à plusieurs enjeux. Les habitations ont été rénovées et mises en conformité avec des normes ambitieuses, pour assurer le bien-être des ménages qui y vivent. Pour ce faire, les bailleurs sociaux sont des acteurs impliqués en faveur du bien-vivre des locataires de leurs immeubles, en établissant un dialogue de qualité et en tenant leurs engagements. Des organismes indépendants de surveillance et de contrôle gérés par des locataires veillent à la qualité du travail des bailleurs et de leurs engagements vis-à-vis du bien-vivre.

D'autre part, pour que chacun.e puisse avoir un toit au-dessus de sa tête, la **construction d'immeubles** d'habitation (notamment des logements sociaux) a été accélérée, l'**accès aux logements sociaux facilité**, ainsi qu'une nouvelle offre de logements adaptée à tous les publics (refuges pour personnes isolées, hébergements intergénérationnels, résidences pour personnes âgées...). Ces nouvelles constructions sont le fruit d'un travail de concertation préalable avec les habitant.e.s, et soumises à un droit de regard de la Ville de Paris, pour s'assurer de leur qualité et de leur implantation dans un cadre et un environnement agréables.

Cet environnement se caractérise par un **espace public** où mobilier urbain rénové et **espaces verts** se côtoient pour offrir aux habitant.e.s un cadre de vie propice au bien-être. Un accent est placé sur la végétalisation des espaces bétonnés, la création de jardins partagés et de parcs, comme de véritables îlots de fraîcheur au cœur de quartiers très denses. L'objectif est de permettre à chaque habitant et chaque habitante d'avoir accès à ces espaces verts et d'en profiter.

## B. NOS CONSTATS ET PRÉCONISATIONS

Le **vivre ensemble, la mixité et la solidarité** sont des valeurs que nous partageons toutes et tous. Ces valeurs traversent toutes nos réflexions.

Nous sommes attachés à **la mixité des habitant.e.s** de nos quartiers. Mixité d'âge, de genre, d'origine. Nous devons veiller à ce que l'arrivée de nouveaux habitant.e.s plus aisés y contribue. Autrement dit, il ne s'agit pas de remplacer les habitant.e.s les plus modestes ! Nous tenons à vivre cette mixité plus intensément. C'est avec la création de lieux, de projets et d'événements communs comme des jardins partagés ou des fêtes de quartiers que les occasions de créer du lien entre les habitant.e.s de tous profils se multiplieront.

**La solidarité** traverse tous les échanges. Nous voulons prendre en compte toutes les réalités, notamment celles des personnes qui ne sont pas représentées dans la Conférence citoyenne. Nous sommes très préoccupé.e.s par le quotidien et l'avenir des personnes migrantes, droguées, ou encore à la rue qui vivent aussi dans nos quartiers. Il faut les prendre réellement en compte et leur fournir un accompagnement individuel que ce soit au niveau administratif, professionnel ou médical.

De manière générale l'augmentation du bien-être permettra de prévenir nombre de problèmes (par exemple psychologiques).

*Lors de la première session, nous avons pu explorer un large champ de sujets qui nous tenaient à cœur, ceux-ci ont été regroupés en 6 thèmes. Nous avons ensuite approfondi les 4 premiers thèmes lors de la seconde session.*



# 1. MIEUX VIVRE ENSEMBLE ET LIEN SOCIAL

## La mixité et l'entraide

Il existe une **grande diversité** dans la population de nos quartiers, mais aussi **des liens forts et une mixité des origines** - voire des catégories sociales dans certains arrondissements – auxquels nous sommes très attaché.e.s. Nous constatons aussi de la **solidarité**, du **respect** et de **l'aide entre les générations**.

Cela se dégrade pourtant parfois. Des liens se délitent. Certains publics se trouvent de plus en plus isolés : les personnes âgées notamment, les personnes en situation de handicap. Des marqueurs d'exclusion et de pauvreté existent et sont à explorer (par exemple en lien avec la monoparentalité). A ce propos, les travaux et enseignements de l'école de Chicago peuvent irriguer cette réflexion.

Il faut également intégrer à la réflexion ce qui relève du cadre de vie et son lien avec le vivre-ensemble : l'espace public accueille ces interactions. Pour apaiser les relations entre habitant.e.s plusieurs éléments comptent, parmi lesquels une diminution des nuisances (également dans les logements pour un voisinage plus apaisé), une meilleure gestion des déchets, plus d'espaces verts, etc.

Enfin, l'accentuation de la gentrification transforme les quartiers populaires. Elle peut être positive en permettant une réelle mixité avec un mélange de populations modestes et plus aisées. Pour autant, elle est souvent injuste en éloignant certaines populations dans les banlieues à cause de la hausse des prix qu'elle provoque (logements, mais aussi commerces). Cette gentrification pourrait être acceptée si elle produisait des effets bénéfiques sur la population la plus modeste. Pour autant, ici, elle ne produit pas d'effet d'entraînement.

Enfin, nous regrettons avoir peu accès à des lieux d'expression citoyenne, peut-être par manque d'information sur ce qui existe. Ces lieux doivent permettre à chacun de s'investir pour **faire vivre la participation citoyenne, apporter son regard et contribuer à la vie publique**.

## Des modalités pour agir

- ▶ Repenser la manière d'intégrer des individus isolés à la rencontre et la création de liens sociaux au sein d'espaces publics tels que les Buttes Chaumont, La Villette ou des parcs de nos quartiers... Certaines personnes âgées par exemple, trouvent difficilement leur place dans ces lieux ;
- ▶ Veiller à inclure tous les publics et prendre en compte leurs particularités pour les intégrer pleinement à la vie publique. Par exemple, il peut s'agir de proposer des cours de langue des signes à l'école afin d'intégrer dans la société cette pratique méconnue, permettant une meilleure insertion des personnes sourdes et/ou muettes ;
- ▶ Favoriser l'aide entre les générations : faciliter le maintien à domicile, avoir du soutien, en mettant à disposition plus de moyens pour accompagner ces initiatives (à lier à l'insertion en formant des personnes en recherche d'emploi à ces métiers) ;

- ▶ Valoriser la parole citoyenne :
  - ◇ Créer un ou des lieux d'échanges et d'expression citoyenne, axés sur le débat social et l'apaisement, permettant aux habitant.e.s de participer au débat public, en parlant d'actualités générales, de la vie de quartier, etc. Ce lieu serait accompagné par des associations de quartier ou des citoyens directement ;
  - ◇ Dans la même logique, multiplier les rencontres et occasions de dialogue avec les élus.

## La vie collective, festive et les loisirs

Nous apprécions **la diversité des équipements publics** : structures sportives, médiathèques, centres socioculturels, salles de spectacles... Des espaces publics extérieurs permettent également des initiatives spontanées de convivialité (par exemple pour danser sur l'esplanade de la bibliothèque François Mitterrand, ou au Cent Quatre, dans le 19<sup>e</sup>). Cependant tout le monde n'y trouve pas toujours son compte, il y a parfois des difficultés d'accès à ces équipements et à l'offre d'activités proposée.

Certains quartiers sont moins équipés, des publics plus favorisés (par exemple avec les city stades), ou encore des horaires parfois très limités empêchent toute une partie de la population d'y accéder... Par exemple, des stades sont occupés la journée par des scolaires et fermés après 21 h. Cela ne laisse pas la possibilité aux personnes qui finissent tard, en horaires décalés ou qui veulent faire du sport après avoir diné en famille de pratiquer. D'autre part, certaines disciplines sont fermées à certains publics, comme le tennis ou la natation.

Nous regrettons également les tarifs des loisirs pour les enfants et jeunes, que nous trouvons trop élevés. Dans les centres sociaux, il n'y a pas de priorité aux personnes les plus précaires, en témoigne l'absence de tarification sociale différenciée, alors qu'il devrait s'agir de leur cible principale. Pour autant, ce constat a fait l'objet de vives discussions : si certains d'entre nous trouvent cela normal, d'autres trouvent cela déplorable.

De nombreuses **fêtes de quartier, animations et festivités** mettent en mouvement l'ensemble des habitant.e.s et leur permettent de se rencontrer en partageant des moments conviviaux. Les **centres sociaux et centres d'animation y contribuent**, à travers leurs nombreuses activités (repas partagés) et animations. Ces activités renforcent le lien social entre habitant.e.s. Les **cuisines ouvertes** sont des lieux importants de rencontres, notamment entre femmes.

Nous déplorons aussi qu'il n'y ait pas davantage de temps festifs et qu'ils ne soient pas plus connus. Pour autant, nous constatons un problème de communication et d'information majeur sur la culture et/ou les événements organisés dans les quartiers, certains d'entre nous estiment que le problème n'est pas tant l'offre que la communication pour toutes et tous et la prise en compte de la fracture numérique.

Certes, il existe des lieux pour se rencontrer, faire des événements entre habitant.e.s, mais il y a des disparités entre quartiers, et certains en possèdent trop peu. De même, certains quartiers n'ont pas de salles des fêtes. Ces **lieux partagés sont indispensables**. Les appartements sont souvent petits, il faut des lieux partagés pour se rencontrer, passer du temps ensemble.

La **vie associative très dynamique** œuvre également en ce sens. Par exemple, dans le 20<sup>e</sup>, il existe des friches réinvesties par des associations de manière provisoire en attente d'une rénovation. Y sont proposées des activités, « l'organisation de barbecues », « des activités permettant d'apprendre à circuler en vélo », etc. Ce sont des beaux espaces de convivialité. Dans d'autres quartiers, l'implication associative est plus faible (des personnes indiquent qu'elle est plus faible dans le 14<sup>e</sup> que dans le nord de Paris).

### Des modalités pour agir

- ▶ Encourager et accompagner le développement d'initiatives de vivre-ensemble, de loisirs :
  - ◊ Aider les jeunes à monter des projets associatifs, sportifs, culturels...
  - ◊ Créer des associations qui, à l'aide de fonds, vont pouvoir mettre en œuvre ces initiatives ;
- ▶ Mieux communiquer sur l'offre existante :
  - ◊ Davantage informer sur l'offre de loisirs existante en prenant en compte la fracture numérique;
  - ◊ Démocratiser la connaissance des offres culturelles gratuites dans la ville, notamment au travers de réseaux sociaux, podcasts, radios...
  - ◊ Communiquer sur les réseaux sociaux pour toucher les publics jeunes (comme Snap chat, Tik Tok ...);
- ▶ De manière générale, multiplier les occasions de vivre ensemble, des événements, des lieux de rencontres, comme des salles, pour se rencontrer, organiser des repas :
  - ◊ Repenser et optimiser le fonctionnement de structures existantes : veiller à ce que certains centres socio-culturels, certaines infrastructures fonctionnent correctement et/ou ne soient pas appropriés pour des activités autres (trafic de drogue...);
  - ◊ Multiplier les événements annuels tels que la fête des voisins : pas forcément sur le même thème mais dans le même esprit ;
  - ◊ Implanter des tiers lieux/pépinières d'activités bien répartis dans les quartiers, offrant une diversité d'usages (activités, animations, restauration, accompagnement à l'emploi) pour répondre aux besoins des habitant.e.s. Ces lieux doivent notamment être tenus par des associations gérées par des personnes originaires du quartier, pour améliorer leur fréquentation, et accueillir des activités associatives et collectives. Ces tiers-lieux proposeront une restauration à bas coût, et œuvreront à organiser plus de festivités, mettre davantage en valeur le domaine artistique, maintenir et créer plus de lieux d'activités culturelles. Tout le monde s'y rejoindrait pour participer à un projet ou un autre, le but étant de croiser différentes fonctions dans un même lieu ;
  - ◊ Multiplier les cuisines partagées : à la fois comme lieu de vivre ensemble, de rencontres mais aussi pour proposer un accès à la cuisine à des personnes qui n'en ont pas ;
  - ◊ Créer un « café de rue » dans les quartiers permettant aux habitant.e.s de venir échanger dans un cadre convivial avec des acteurs associatifs ou de la Ville et partager ainsi des informations. Autour d'un café, ils pourraient proposer leurs idées pour le quartier.

- ▶ Multiplier les offres et réductions tarifaires pour permettre au plus grand nombre de participer à des activités de loisirs :
  - ◊ Réduire les prix pour certaines tranches tarifaires existantes dans différents services (centres sociaux, activités) afin d'éviter une discrimination trop grande. Des tranches plus adaptées aux réalités salariales et sociétales ;
  - ◊ S'inspirer du dispositif Demos pour d'autres activités, notamment sportives ou culturelles (le dispositif Demos, porté par la Philharmonie de Paris, s'adresse aux enfants des quartiers de la Politique de la ville et favorise l'accès à la musique classique par la pratique instrumentale en orchestre en s'appuyant sur une pédagogie collective) ;
  - ◊ Multiplier les activités qui sont plébiscitées par les habitant.e.s : pour les journées à la mer, les habitant.e.s font la queue très longtemps pour obtenir des places, alors qu'il y en a très peu. C'est très décevant alors que cette activité est extrêmement appréciée par les familles ;
  - ◊ Développer le Pass culture déjà existant (lequel permet un accès gratuit à plusieurs offres définies), vers des offres plus diversifiées ;
- ▶ Multiplier les activités culturelles, artistiques, la musique et les festivités pour brasser tous les publics :
  - ◊ Favoriser des expositions d'artistes du quartier (par exemple avec des subventions, soutien aux associations de valorisation des habitant.e.s) ;
  - ◊ Organiser des scènes ouvertes à tou.te.s ;
- ▶ Rendre accessible l'offre d'activités physiques et sportives à tou.te.s :
  - ◊ Ouvrir les équipements sportifs existants aux habitant.e.s, et pas seulement aux associations ou clubs sportifs, en définissant des tranches horaires ; proposer certaines activités avec des horaires beaucoup plus étendus, notamment dans les lieux de pratique sportive (voire 24h sur 24) ;
  - ◊ En parallèle, ouvrir l'offre d'activités sportives à tou.te.s : femmes, personnes âgées, etc. par exemple en lançant un appel à projet et une demande de subventions afin de financer et développer le sport féminin et pour les personnes âgées ;
  - ◊ Créer des salles de sports, piscines, bibliothèques lorsqu'il n'y en a pas : certains quartiers n'en sont pas pourvus.

### Des commerces solidaires et conviviaux

Pour nous, ce lien entre les habitant.e.s se fait également dans les lieux de consommation. Les marchés et commerces de proximité sont des **lieux de rencontre et de convivialité**. Nous pensons par exemple au marché à Belleville. Les ressourceries, les cafés associatifs sont autant de lieux qui correspondent à nos valeurs et auxquels nous tenons. Nous regrettons cependant parfois le manque de mixité de la fréquentation de ces lieux. D'autre part, certains quartiers ne bénéficient pas de cette offre de commerces.

Nous partageons le fait de beaucoup souffrir de la hausse des prix.

# 2. L'ÉDUCATION ET L'ÉCOLE

## Des modalités pour agir

- ▶ Dynamiser l'entreprenariat local :
  - ◊ Développer les associations de commerçant.e.s du quartier et soutenir celles existantes ;
- ▶ Faciliter l'implantation de commerces :
  - ◊ Imposer des répartitions équilibrées d'espaces de vente/commerces afin de garder de la place pour les petit.e.s commerçant.e.s ;
  - ◊ Réserver des locaux pour des commerces avec des projets innovants et solidaires lorsque de nouveaux immeubles sont construits autres que des restaurants ou des bars ;
  - ◊ Négocier avec les bailleurs pour qu'ils mettent à disposition des locaux à faibles coûts afin de favoriser l'implantation de petits commerces ; influencer sur la politique des pieds d'immeubles des bailleurs ;
- ▶ Adapter les commerces aux besoins locaux des populations qui y résident :
  - ◊ S'assurer que les commerces qui vont s'implanter correspondent aux besoins et aux moyens des habitant.e.s ;
  - ◊ Prioriser l'emploi des habitant.e.s du quartier dans les commerces de quartier : donner davantage de travail et de visibilité aux travailleur.euse.s locaux. Cela permet de jouer sur la reconnaissance et la proximité, et ainsi de renforcer les liens sociaux entre commerçant.e.s et client.e.s d'un même quartier par exemple ;
- ▶ Diversifier l'offre de commerces locale :
  - ◊ Diversifier les commerces pour éviter la mono-activité ;
  - ◊ Mettre en place des commerces éphémères pour diversifier l'offre, laisser la place à de nouveaux commerces émergents, et aider des jeunes entrepreneurs et entrepreneuses ;
  - ◊ Multiplier les commerces d'insertion, et tout particulièrement les restaurants d'insertion. Ces derniers présentent plusieurs avantages : ils créent de l'emploi, contribuent à changer les habitudes de consommation en prônant une alimentation équilibrée (santé), l'écologie (recyclage, gestes anti-gaspillage, produits locaux issus de commerces environnants) ... Ces lieux doivent être attractifs. Ils représentent une véritable occasion pour permettre aux personnes qui y travaillent d'acquérir des bases en matière de gestion, équilibre budgétaire, etc. ;
  - ◊ Multiplier les épicerie.s, qui constituent une réponse efficace à l'inflation qui pèse sur les habitant.e.s des quartiers (à l'image de VRAC – Vers un réseau d'achat en commun) ;
  - ◊ Mutualiser les espaces et actions existants (maraudes et jardins partagés) pour un accès facilité, local et peu coûteux à l'alimentation ;
- ▶ Inciter aux achats dans ces commerces locaux en proposant des solutions pour le pouvoir d'achat des habitant.e.s : carte bleue sociale dans un réseau de commerçant.e.s solidaires, crédit chez les commerçant.e.s.

## Une école qui donne une égale chance de réussite à tou.te.s !

Nous constatons des disparités dans la qualité de l'enseignement public au sein de nos différents quartiers. Une partie d'entre nous apprécie le cadre d'enseignement proposé dans les écoles primaires et dans les collèges, qui permet un bon apprentissage des élèves et un bon suivi de ces derniers grâce à des **effectifs réduits**. En plus du corps enseignant, plusieurs **associations éducatives** accompagnent également les jeunes pour une **meilleure réussite scolaire**.

A contrario, dans d'autres quartiers, nous constatons une faible qualité des enseignements, l'inefficacité et le manque de suivi individuel. Pour cause, les enseignant.e.s ne sont pas toujours formé.e.s à ce qu'elles et ils rencontrent dans leur pratique professionnelle, et celle et ceux qui s'absentent ne sont que peu remplacé.e.s.

Nous déplorons aussi parfois le manque de liens entre parents et équipe éducative.

En parallèle, ces établissements accueillent peu de mixité sociale en réunissant les enfants des familles les plus modestes. Cela contribue à la stigmatisation des élèves qui y étudient. Cette situation est nourrie par des stratégies d'évitement de ces établissements par certaines catégories de la population – généralement les plus aisées.

Nous constatons également que l'école véhicule des stéréotypes avec notamment des inégalités dans l'accès aux filières.

**Les cantines** proposent aux enfants une alimentation souvent de faible qualité.

Pour toutes ces raisons, mais aussi à cause de la méconnaissance des qualités des établissements publics, il existe une fuite vers les établissements privés et les établissements d'autres quartiers, provoquant une non-mixité et de nombreuses fermetures de classes.

S'agissant de l'accueil des tout-petits, nous regrettons le manque de places en crèche.

De manière générale, nous sommes préoccupé.e.s par la situation de nombreux jeunes et c'est une priorité d'investir dans l'éducation pour notre jeunesse.

## L'évitement scolaire

Il y a un constat de stratégies d'évitement par certaines familles des établissements publics de nos quartiers. Pourtant, nous constatons que ces établissements disposent de nombreux atouts : **cours d'école de taille importante et souvent végétalisés, nombreuses activités et ateliers, moyens souvent conséquents**. Pour autant, ces atouts sont peu connus ou mis en avant alors qu'à l'inverse, des établissements privés ont souvent des classes en sureffectif et parfois sans cour de récréation.

Il existe aussi les Cités éducatives qui proposent des actions de coordination entre établissements pour penser et accompagner le parcours des jeunes de 0 à 25 ans.

#### **Des modalités pour agir**

- ▶ Mieux faire connaître tous les atouts de ces établissements publics, notamment en s'appuyant sur les établissements présents, sur des outils existants et nouveaux pour changer cette image. Il faut surtout développer une communication interpersonnelle en s'appuyant sur des structures qui ont des liens avec des personnes, des projets passerelles entre primaire et collège ou entre collège et lycée pour changer cette image ;
- ▶ Poursuivre et améliorer toutes les actions autour de la carte scolaire pour rendre la mixité effective (exemple : à l'intérieur d'un quartier Politique de la ville, des habitats réservés à des militaires sont fléchés vers un établissement plus réputé que ceux alentours) ;

Nous constatons aussi qu'il y a des établissements qui ne sont pas en REP ou REP+ et qui manquent de moyens.

#### **Les discriminations et la reproduction de stéréotypes – Aider à s'ouvrir au monde et à se projeter pour briser ces stéréotypes**

Il existe à la fois des discriminations liées au fait d'appartenir à un quartier politique de la ville mais aussi par rapport au niveau de réussite scolaire. Si une personne est identifiée comme jeune de quartier et/ou ayant de mauvaises notes, nous constatons que le système scolaire va lui faire vivre des discriminations.

Les personnes sont orientées de manière systématique vers des filières professionnelles ou technologiques. Même des personnes avec de très bonnes notes sont orientées vers les établissements généralistes les moins réputés (des participant.e.s évoquent des réflexions telles que « ne va pas dans cet établissement les élèves seront trop bon.ne.s, tu as de bonnes notes mais elles seraient beaucoup plus basses dans un autre quartier »).

Par ailleurs, les filières professionnelles et technologiques sont méprisées, que ce soit par des enseignant.e.s des collèges, des élèves des filières générales, mais aussi par des enseignant.e.s qui y travaillent.

Il y a aussi d'autres formes de discriminations à l'intérieur des établissements, notamment entre jeunes, par exemple en lien avec la capacité à s'acheter tels ou tels vêtements et marques.

#### **Des modalités pour agir**

- ▶ Sensibiliser les professeurs pour qu'ils ne reproduisent pas de stéréotypes et n'entretiennent pas de formes de discrimination, de sorte à valoriser les enfants et les jeunes ;
- ▶ Rechercher la réussite éducative et pas strictement scolaire, c'est-à-dire l'épanouissement et pas uniquement les notes ;
- ▶ Permettre plus de porosité entre filières, pour s'autoriser à se réorienter en cours de chemin – cela contribuera notamment à revaloriser les filières professionnelles et technologiques. Ne pas s'y sentir enfermé facilitera le fait que plus de personnes s'autorisent à y aller ;
- ▶ Accompagner les élèves dans leur parcours pour anticiper leurs choix. Le sujet n'est pas seulement le fonctionnement de Parcoursup, c'est aussi de comprendre en amont les souhaits et possibilités des élèves et les anticiper ;

- ▶ Mieux faire connaître la diversité des métiers : au-delà des salons qui existent, la faire connaître au travers d'événements dans les établissements, en faisant venir des ancien.ne.s élèves afin de montrer des parcours et de donner confiance ;
- ▶ Faciliter l'accès aux stages pour découvrir des métiers intéressants et donner une bonne première expérience (pour compenser le manque de réseau de certaines familles notamment) ;
- ▶ Mettre fin aux discriminations dans l'accès à certains établissements qu'ils soient publics ou privés ;
- ▶ Nous nous sommes interrogé.e.s sur la pertinence de l'uniforme. Nous voulons mettre tout le monde sur un pied d'égalité. Mais l'action proposée ne fait pas l'unanimité. Une partie d'entre nous questionne son intérêt. Est-ce qu'il n'y a pas des approches plus éducatives à développer pour prévenir ces discriminations ? Par ailleurs, certains pensent que les jeunes trouveront toujours des moyens de se différencier.

#### **L'éducation civique – un outil d'ouverture au monde**

Nous sommes toutes et tous conscient.e.s de l'importance de cette discipline. Aujourd'hui, les cours d'éducation civique sont souvent perçus comme accessoires ou optionnels par les élèves. Sans enjeu, ils sont souvent moins motivants.

#### **Des modalités pour agir**

- ▶ Cette discipline doit contribuer à l'ouverture au monde, aux autres, à la compréhension des cultures, des religions, des institutions. Elle doit aussi permettre l'ouverture au quartier. Cela passe par des échanges, des découvertes de personnes, par exemple avec un ou une intervenant.e par semaine (un pâtissier, un imam, la police de proximité, des personnes qui ont la mémoire du quartier, du pays...). Ces rencontres créeront du lien, nous sortiront de la peur ou de l'ignorance des autres. La « réconciliation » avec la police peut aussi passer par des liens humains créés à l'école. Ces rencontres peuvent être réalisées autant que possible sur le terrain. Des visites qui ont du sens aideront à mieux comprendre le fonctionnement des institutions (par exemple un centre de santé) ;
- ▶ Des stages en lien avec des enjeux de citoyenneté ;
- ▶ Il faut que ce soit stimulant, intéressant, motivant ;
- ▶ Proposer un cadre uniforme et ambitieux appliqué partout ;
- ▶ Cette découverte doit aussi passer par des voyages auxquels toutes les classes doivent avoir droit pour participer de cette ouverture au-delà du quartier ;
- ▶ Sensibiliser les enfants aux problèmes écologiques.

#### **La lutte contre le décrochage scolaire et l'illettrisme**

Nous constatons que le décrochage se fait de plus en plus tôt. Des jeunes et leurs parents cumulent parfois des difficultés qui favorisent leur décrochage. Par exemple, des jeunes dont les parents travaillent beaucoup et ont peu de ressources se retrouvent sans activité et laissés à eux-mêmes parfois très tôt dans la journée ou encore une grande partie des vacances scolaires.

Des jeunes qui ont des difficultés à apprendre cumulent parfois des conditions de travail à la maison difficiles, des parents peu présents parce qu'en horaires décalés, pas de soutien pour l'apprentissage ou encore pas d'accès au repérage de difficultés (orthophoniste notamment).

Proposer de l'équité pour les enfants, c'est aussi accompagner les parents.

# 3. L'ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS ET L'ALLER VERS

## Des modalités pour agir

- ▶ Il faut proposer une deuxième chance à tous les jeunes qui ont décroché et faciliter le retour vers les études ;
- ▶ Proposer des activités péri ou extra scolaires aux jeunes, pour les accompagner et les garder occupés ;
- ▶ Les plans d'accompagnement individuels dans les établissements scolaires doivent être renforcés et devenir une réalité ;
- ▶ Accompagner les parents, les aider à aider leurs enfants ;
- ▶ Cet accompagnement des élèves doit passer par un maillage plus développé d'associations soutenues financièrement par la Ville. Elles aideront notamment aux devoirs, disposeront d'outils pour les loisirs, ou encore d'ordinateurs pour les activités dédiées ;
- ▶ Il y a une diversité d'établissements (Montessori, autogérés...) qui répondent à la diversité des élèves mais nous constatons que seules les familles aisées ont accès à cette diversité – et cela doit changer ! Il faut davantage de ces établissements pour répondre aux besoins des élèves et permettre aux jeunes des familles les plus modestes d'y accéder ;
- ▶ Des élèves exclu.e.s ne doivent pas être dans la nature sans affectation parce que cela fait d'elles ou eux de futurs décrocheurs ou décrocheuses. Il doit y avoir un suivi spécifique de ces jeunes ;
- ▶ Au-delà de ces initiatives, c'est sur la disponibilité des parents qu'il faut aussi agir. Notre société doit permettre des aménagements des temps de travail pour pouvoir s'occuper des enfants et que ce soit tenable financièrement.

## Les liens entre équipe éducative, parents et enfants

Le lien entre parents et équipe éducative est souvent insuffisant. Des parents ont plus de mal à s'autoriser à aller vers l'école. La prise de rendez-vous et le cahier de correspondance ne correspondent pas à leurs usages.

**Nous ne voulons pas du tout numérique.** Les établissements demandent aux enfants d'être sur un espace numérique de travail et cela fait des enfants toujours connectés. Les enseignant.e.s ne donnent plus les devoirs en papier et renvoient à l'espace. Cela crée une forme de discrimination si les enfants ne sont pas ou mal équipés. Cela favorise une sur-connexion et des conflits avec les parents.

## Des modalités pour agir

- ▶ Utiliser le téléphone (ou encore WhatsApp) comme moyen de communiquer avec les parents (le carnet de correspondance ne fonctionne pas ou peu) ;
- ▶ Humaniser et créer de la confiance et un soutien entre équipe éducative et parents. Ce lien passe aussi par une image positive de l'école. L'organisation de temps festifs à l'école avec les parents y contribuera ;
- ▶ Les enfants doivent aussi être inclus dans ces espaces de discussion et de communication ;
- ▶ Il y a des échanges à avoir entre adultes parfois pour créer une position commune, un discours cohérent envers les enfants.

### Quelques autres sujets et propositions :

- ▶ Sensibiliser les enfants au "bien-manger" à travers des cours de nutrition, ou simplement par le biais de la cantine scolaire (bio et locale) ;
- ▶ Mettre de manière générale davantage de moyens dans l'école publique ;
- ▶ Ouvrir des classes et ne pas en supprimer ;
- ▶ Faire attention à l'usage excessif du numérique.

## Accès aux services publics

Des **personnes sont démunies face à des démarches** pour accéder à l'emploi, accéder à un logement décent, faire face à des démarches administratives. Nous pointons une grande diversité de difficultés d'accès aux démarches administratives.

Dans un premier temps, nous regrettons la fermeture et donc l'absence de services publics de proximité dans certains quartiers. En effet, il faut parfois faire de la route pour y accéder.

La communication est mauvaise, on ne sait pas ce qui existe dans nos quartiers. Cette communication est à explorer et adapter au prisme de la grande pauvreté. Le tout numérique déstabilise certains publics et les empêche d'accéder à leurs droits. Il met fin à des liens humains, au contact direct alors que certain.e.s en ressentent toujours le besoin. Parfois, ces sites ne sont pas ergonomiques ni fonctionnels pour les usager.e.s. Ces contacts humains sont d'autant plus importants que les courriers, sites internet et démarches administratives sont difficilement compréhensibles de tous et de toutes, même pour des personnes qui maîtrisent parfaitement le français. Ainsi, beaucoup vivent dans la crainte de faire des erreurs, et de voir leurs droits coupés.

En parallèle, les habitant.e.s sont parfois mal orienté.e.s, mal renseigné.e.s, ce qui ne leur permet pas de trouver une solution à leur situation. Par ailleurs, nous sommes souvent victimes du mauvais traitement des agent.e.s, en sous-effectif, alors même que nous cherchons à nouer du contact humain. Ainsi, les relations usager.e.s-agent.e.s ne sont pas apaisées, d'autant plus quand des agent.e.s ne reconnaissent pas leurs erreurs.

Pour cause :

- ▶ Les services ne se coordonnent pas, ne croisent pas les dossiers. Nous avons un sentiment de mauvaise volonté des services dans la réalisation des démarches, quand ils ne se coordonnent pas ;
- ▶ Les assistant.e.s sociales sont débordé.e.s, donnent peu de renseignements, n'orientent pas très bien, il faudrait les former sur certains aspects ;
- ▶ Les associations sont débordées par l'accompagnement aux démarches administratives. Par ailleurs, elles ne disposent parfois que d'un champ d'action limité.

Nous constatons aussi des difficultés de prise de rendez-vous (comme chez les professionnel.le.s de santé), des longueurs administratives également dans la délivrance de papiers.

Il existe aussi un coût économique à la réalisation des démarches, souvent trop peu pris en compte (par exemple, les coûts d'impression).

## Des modalités pour agir

- ▶ Mieux communiquer sur les services et lieux existants pour que l'information arrive aux usager.ère.s sans qu'elles ou ils ne doivent aller la chercher :
  - ◇ Adopter une communication simple, compréhensible et lisible : traduction, français facile à lire et à comprendre (FALC) ou utilisation d'images ;
  - ◇ Cibler les canaux de communication en fonction des publics, préalablement identifiés. Par exemple, pour le public âgé, il est parfois difficile de trouver un point d'accès. Des courriers papier, des campagnes publicitaires TV sont à privilégier pour que l'information puisse leur parvenir. D'autres publics, notamment les jeunes, préfèrent les SMS ou les réseaux sociaux, etc. ;
  - ◇ Organiser du porte-à-porte par une structure tierce (association) pour diffuser les informations liées aux démarches administratives et aux services publics ;
  - ◇ S'appuyer sur des relais, et notamment les gardiens par le biais des bailleurs :
    - Ces derniers peuvent échanger facilement avec les locataires pour identifier des difficultés administratives. Toutefois, il faudra veiller à ce qu'ils aient bien compris l'information avant de la diffuser ;
    - Travailler étroitement avec les bailleurs pour avoir le droit de diffuser des informations dans les panneaux d'affichage des immeubles : il peut s'agir des associations du quartier, des services de proximité (sous forme de carte recensant ces différents lieux), ou encore des démarches administratives à mener.
- ▶ Faciliter les démarches administratives :
  - ◇ Identifier les personnes dans le besoin, en difficultés pour leur proposer un accompagnement ;
  - ◇ Réimplanter des services de proximité ;
  - ◇ Permettre à l'utilisateur de choisir le canal par lequel il ou elle souhaite réaliser ses démarches ;
  - ◇ Créer un pôle administratif qui regroupe en un lieu tou.te.s les interlocuteur.rice.s des services publics, qui propose un accompagnement personnalisé des usager.ère.s et qui sache les orienter ;
  - ◇ Créer un lieu unique et identifiable tel que Pôle Emploi pour l'accès aux démarches administratives avec du personnel formé ;
  - ◇ Améliorer la coordination entre les services et le croisement des dossiers ;
  - ◇ Prendre en compte le coût économique des démarches administratives (impressions).

## Insertion et emploi

Les démarches administratives sont complexes. Par exemple pour **des porteurs et porteuses de projets**, il faut davantage de soutien que ce soit pour des initiatives liées au vivre ensemble ou pour créer sa propre activité économique. Il existe aussi un manque de communication, et des difficultés liées au recrutement.

## Des modalités pour agir

- Nous souhaitons que l'accompagnement vers l'emploi et l'accès à des rémunérations décentes permettent d'éviter d'être tenté.e.s par la délinquance. Nous pensons en particulier au trafic de drogues vers lequel des personnes se tournent pour survivre.
- ▶ Accompagner les démarches d'accès à l'emploi pour offrir une égale chance à tous :
    - ◇ Créer des incubateurs pour accompagner les porteur.se.s de projets, aider à leur insertion ;
    - ◇ Multiplier les initiatives telles que les Entreprises à But d'Emploi ou projet Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée ;

- ◇ Simplifier les démarches d'embauche, de recrutement ;
  - ◇ Imaginer des démarches et initiatives de préparation aux entretiens, recrutements pour offrir une égale chance à tou.te.s. Ces formations seront adaptées, portées par des personnes qualifiées et de qualité.
- ▶ Améliorer la communication sur les offres d'emploi existantes :
    - ◇ Communiquer davantage sur les offres d'emploi. Sur un plan matériel, imaginer des panneaux électroniques actualisés dans les écoles ou mairies par exemple ;
    - ◇ Organiser des salons du travail pour toutes les classes d'âge, permettant à toutes et tous de trouver un travail facilement selon les besoins du territoire ;
  - ▶ Proposer des perspectives professionnelles dès le plus jeune âge :
    - ◇ Favoriser l'insertion professionnelle des plus jeunes par rapport à leurs passions (sport étude par exemple), dans l'optique de lutter notamment contre l'attractivité du commerce de drogue dans certains quartiers ;
    - ◇ L'idée d'un service citoyen à destination des 16-20 ans a fait l'objet de débats entre nous. Il serait rémunéré et à destination des jeunes scolarisé.e.s et non-scolarisé.e.s, et principalement axé sur des missions d'intérêt général. Une grande partie de la proposition a fait consensus, mais une poignée de participant.e.s a soutenu le caractère obligatoire que devrait avoir ce service citoyen. Les autres se sont opposé.e.s à cette notion de contrainte ;
  - ▶ Revaloriser l'activité des personnes âgées :
    - ◇ Proposer aux senior.e.s et retraité.e.s d'être formateurs ou formatrices, pour apporter leurs expériences aux plus jeunes ;
    - ◇ Accompagner des retraité.e.s qui le souhaitent et/ou en ont besoin vers l'exercice d'activités professionnelles ;
    - ◇ Développer des micros-travaux de bénévolat rémunérés : pendant une ou deux heures, qui permettraient d'occuper et dynamiser les personnes retraitées par exemple (mais pas uniquement).

## Accompagnement spécifique des personnes vulnérables

Nous nous sentons très solidaires, entre habitant.e.s et vis-à-vis des personnes migrantes ou à la rue.

L'accès au droit et aux services publics pour **les personnes vulnérables** soulève certaines difficultés, notamment sur l'accès à internet ou bien pour trouver un rendez-vous auprès d'établissements publics. Que ce soit pour les sans-abris, les personnes âgées... il est compliqué voire impossible pour certains d'accéder à des plateformes dématérialisées.

Les personnes les plus fragiles basculent parfois dans la plus grande précarité parce que personne n'est là pour les aider – par exemple lors de relogements, des personnes incapables de gérer ces démarches se retrouvent à la rue parce qu'elles n'ont pas su répondre au bailleur. Cet accès à des services et un accompagnement adapté concernent également les personnes droguées ou encore des dealers pour les aider à sortir du trafic.

**Les migrant.e.s** sont une catégorie importante des personnes vulnérables, celles-ci ayant des difficultés à se familiariser à la langue, et donc à se faire comprendre auprès des autorités. Il en ressort que beaucoup de ces personnes fonctionnent au bouche-à-oreille, récupérant des informations en discutant avec leurs voisins, amis... Les migrant.e.s passent par nos quartiers, notamment aux portes, au nord de Paris et c'est une situation qui est appelée à durer.

Il y a de nombreux **sans-abris** dans les quartiers, cela pose la question de leur relogement, qui devrait être facilité voire systématique. Le fait de laisser ces personnes dans la plus grande précarité crée des nuisances pour les riverains. Pour autant, il ne s'agit pas de les déplacer mais plutôt de véritablement les aider. Nous constatons des contradictions et différences de traitement selon les origines des personnes migrantes. Certain.e.s d'entre nous avons envie d'aider en hébergeant des personnes, mais ne l'avons pas fait par peur de perdre notre logement. Certain.ne.s ont pour autant été sollicité.e.s par leur bailleur pour accueillir des Ukrainien.ne.s. Nous voulons aider mais déplorons ces différences de traitement.

Enfin, au sujet des **personnes en situation de handicap**, il en ressort que bon nombre d'entre elles ont des handicaps invisibles, et donc souvent jugés comme « insignifiants ». Peu de projets sont mis en place pour favoriser leur insertion, et les équipements qui pourraient le permettre émergent souvent bien trop tard.

### Des modalités pour agir

- ▶ Sensibiliser de manière globale les personnes vulnérables en les informant et les accompagnant :
  - ◊ Repérer davantage les personnes vulnérables afin d'éviter leur mise à l'écart ;
  - ◊ Organiser des réunions thématiques sur différents sujets afin de sensibiliser les citoyen.ne.s et aider les personnes vulnérables ;
  - ◊ Créer une carte interactive permettant aux personnes vulnérables de connaître quels sont les points d'informations, d'échanges, vers lesquels elles peuvent s'orienter ;
  - ◊ Créer des kiosques informatifs, vers lesquels les intéressé.e.s peuvent s'orienter afin d'échanger sur différents sujets, poser des questions, se renseigner ;
  - ◊ Face à la dématérialisation croissante des services, il serait important de privilégier l'accompagnement et la réalisation physiques des démarches administratives afin de faciliter la compréhension de tous ;
  - ◊ Créer des formations numériques, permettant à ceux ne s'y connaissant pas en la matière d'améliorer leurs compétences.
- ▶ Offrir des lieux dédiés aux personnes vulnérables :
  - ◊ Des petits refuges pourront être créés pour accueillir les adolescent.e.s dans le besoin, les personnes alcooliques, dépressives, etc. ;
  - ◊ Créer des salles de shoot dans des lieux appropriés. Ces lieux doivent permettre l'accès à un accompagnement ;
  - ◊ Mettre en place des centres de santé itinérants pour faciliter l'accès aux soins ;
- ▶ Accompagner les personnes sans-abris pour leur offrir un espace sécurisé où séjourner :
  - ◊ Proposer des hébergements d'urgence toute l'année et des lieux fermés d'accueil pouvant accueillir le soir. En dehors de l'hiver il n'y a pas ou peu de solutions, les personnes se retrouvent à nouveau à la rue ;
  - ◊ Mettre davantage de moyens pour la prise en charge des personnes sans domicile fixe, jusqu'à leur relogement ;
  - ◊ Créer des « haltes pour les femmes », permettant aux femmes sans abri de venir prendre une douche et échanger avec d'autres femmes ;

- ▶ Accompagner les migrant.e.s dans leur intégration à la société française :
  - ◊ Mettre fin à la stigmatisation des migrant.e.s ;
  - ◊ Accompagner les personnes migrantes dans leur démarche et reconnaître leurs situations de souffrance. Il s'agit d'aider les personnes pour qu'elles trouvent des solutions et que leur situation évolue beaucoup plus vite – c'est aussi une manière de réduire les campements ;
  - ◊ Proposer des logements décentes aux personnes migrantes ;
  - ◊ Faciliter leur accès et apprentissage de la langue. On ne peut pas faciliter l'insertion linguistique des migrant.e.s s'ils n'ont aucun logement.

Ces deux publics – migrant.e.s et sans-abris - doivent inviter la Ville à réfléchir à des façons de prendre en compte ces réalités de manière pérenne dans l'aménagement et la planification urbaine.

- ▶ Faciliter le quotidien des personnes en situation de handicap :
  - ◊ Faciliter les démarches administratives des personnes handicapées, souvent amenées à réaliser les mêmes démarches tous les 5 ans, alors même que leur handicap n'est pas évolutif ;
  - ◊ Limiter l'attente des personnes handicapées face aux délais d'attente de rendez-vous médicaux, réception de documents...
  - ◊ Faciliter le déplacement des personnes en situation de handicap dans l'espace public ;
  - ◊ Développer une carte exhaustive retraçant l'ensemble des équipements destinés aux personnes handicapées ;
- ▶ Favoriser les liens intergénérationnels pour accompagner les personnes âgées :
  - ◊ Inciter des jeunes bénévoles à venir en aide aux personnes âgées souvent marginalisées, notamment par le biais de rencontres intergénérationnelles, afin de préserver un contact social avec elles ;
  - ◊ Imaginer un système de bénévolat/service civique qui irait régulièrement vérifier l'état mental et physique des personnes âgées.



# 4. LE CADRE DE VIE ET L'HABITAT

## Un habitat globalement dégradé, qui n'offre pas les conditions nécessaires au « bien-vivre »

Outre le **nombre de logements** que nous estimons insuffisant, nous constatons également le mauvais état des habitations actuelles au sein de nos quartiers.

S'agissant des logements sociaux, ceux-ci sont parfois jugés « indignes », l'intérieur y est vétuste, voire insalubre. Par ailleurs, nous estimons qu'ils sont globalement de mauvaise qualité, ce qui explique la rapidité de leur détérioration, et leur état dégradé malgré le caractère récent des constructions. Leur architecture nous apparaît également inadaptée.

L'insalubrité et la présence de nuisibles s'étendent également à l'ensemble du parc de logements privés. De manière générale, nous constatons aussi un manque d'isolation dans certains logements où il fait très chaud l'été et très froid l'hiver. Il y a également des problèmes d'usages, avec le non-respect du tri des déchets, des problèmes de propreté, d'hygiène publique ou encore d'incivilités.

Enfin, nous estimons qu'il y a un manque de concertation avec les habitant.e.s au sujet de la construction de nouveaux bâtis, à laquelle nous aimerions pouvoir participer afin d'exprimer nos besoins et attentes.

## La participation des locataires dans le dialogue avec les bailleurs

Le dialogue entre habitant.e.s – sous forme de collectifs – et bailleurs est essentiel. Il faut sensibiliser les habitant.e.s aux différentes possibilités de dialogue avec leur bailleur, car cette connaissance est encore largement méconnue. Cependant, il est important de souligner que la simple connaissance de ces possibilités ne suffit pas à résoudre le problème.

Nous constatons que les modalités actuelles ne sont pas adéquates pour favoriser un dialogue de qualité. Actuellement, les associations de locataires (souvent appelés « amicales ») jouent un rôle prépondérant dans ce dialogue. Malheureusement, nous estimons que ces associations ne remplissent pas leur fonction et ne motivent pas les locataires à s'investir dans ces dispositifs.

Ces associations sont principalement constituées de personnes âgées et ne représentent pas la diversité des locataires. Afin de remédier à cette situation, nous recommandons **la création de collectifs représentatifs qui reflètent la diversité des profils, des usages et des intérêts des résident.e.s**. Il sera nécessaire de définir de manière plus détaillée le fonctionnement et le renouvellement de ces instances. Elles devront bénéficier de ressources administratives, logistiques et d'un cadre réglementaire (inspiré du cadre des amicales) pour assurer leur bon fonctionnement.

Le cadre doit être bien précisé pour que le bailleur ne se défausse pas non plus de ses responsabilités en renvoyant vers ces collectifs. Par ailleurs, comme pour toutes les formes d'engagement, des formes de gratification sont intéressantes pour reconnaître et valoriser la

contribution ou encore donner envie. Il y a un enjeu à faciliter la participation, notamment grâce à des indemnités, pour qu'il n'y ait pas un essoufflement des engagements.

Ces collectifs doivent travailler dans une logique collective et constructive avec le bailleur.

## L'intensification de l'information des résidents

Nous proposons d'intensifier les efforts de communication en utilisant des **canaux multiples** tels que les quittances de loyer, la distribution de courriers d'information, de canaux audios ou encore par l'affichage. Cela permettra de maintenir les locataires informés des différentes actualités et événements importants.

Il faut aussi que ce soit synthétique et efficace (des documents de 10 pages sont parfois transmis).

**La qualité de la communication passe surtout par des liens humains**, notamment en mettant en place des interlocuteurs permanents. Ces interlocuteurs pérennes, notamment le ou la gardien.ne, pourront répondre aux questions et aux préoccupations des locataires. Le rôle du ou de la gardien.ne doit aussi être bien connu et compris par tou.te.s pour pouvoir s'appuyer dessus en se sentant légitime de l'interpeller, mais aussi pour que le bailleur ne renvoie pas systématiquement vers le.la gardien.ne. Ça passe aussi par la valorisation de ce poste. Il ne faut pas aller vers une addition de responsabilités pas toujours compatibles et qui pourraient créer du conflit (par exemple de donner des amendes) et un profond mal-être chez des gardien.ne.s. Il faut finalement **repenser de manière cohérente le poste de gardien.ne, avec des responsabilités claires et partagées avec les habitant.e.s**. **De nouveaux métiers** peuvent également être inventés pour venir en soutien des habitant.e.s et notamment favoriser l'intergénérationnel, faire de l'animation, des fêtes. Par exemple en employant des jeunes en insertion ou qui s'orientent vers l'aide à la personne.

Cette communication concerne également **les entreprises intervenant lors des travaux** qui doivent être davantage responsabilisées. Lorsque des travaux sont effectués dans les immeubles, il est important que les sociétés rendent des comptes sur leurs interventions, et qu'elles améliorent leur façon d'interagir avec les locataires. Elles devraient être tenues de fournir des informations claires sur la nature des travaux, les horaires, les éventuelles perturbations et les mesures prises pour minimiser les désagréments. Le rôle et l'information autour du syndicat doit aussi être révisé.

## Le parcours de mobilité dans les logements et le suivi administratif

La mobilité doit être gérée de manière transparente, en offrant la possibilité aux locataires de se projeter dans l'avenir en comprenant toutes les étapes du parcours. Les bailleurs doivent communiquer des messages clairs et compréhensibles, en particulier lorsqu'il s'agit de transmettre de "mauvaises nouvelles" telles que l'indisponibilité d'unités répondant aux demandes ou la nécessité de changer de quartier.

Il est essentiel de prendre en compte les besoins spécifiques des groupes familiaux, notamment des personnes en situation de handicap (PMR), ainsi que leur attachement au quartier et à leur cercle social.

**Les règles administratives sont trop violentes.** Parfois après 10 ans de démarches de demande de logement des personnes repartent de 0 parce qu'elles n'ont pas répondu à une démarche à temps (parce qu'elles sont en vacances ou encore ont raté un courrier).

### Les espaces partagés

Il est essentiel d'impliquer les habitant.e.s dans la conception de ces espaces collectifs en les sondant, et de les co-construire avec la diversité des habitant.e.s et ainsi de prévenir les conflits d'usages. Cela est particulièrement important pour les espaces verts, les jardins partagés, etc. Nous constatons que l'affiliation à une association pour en bénéficier est souvent un frein et nous souhaitons des modalités plus souples.

Ces espaces doivent pouvoir proposer différents types d'usages, servant de levier pour favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle. Il convient de repenser l'aménagement des espaces sportifs en y intégrant également des espaces verts et des jardins potagers à proximité immédiate.

Toutes ces initiatives, comme les potagers par exemple, ne doivent pas reposer uniquement sur quelques habitant.e.s. Pour qu'elles soient pérennes, il est nécessaire d'assurer un suivi par le biais d'une association ou d'un.e professionnel.le.

Les solutions de sécurité actuellement en place (ex. GPIS) semblent peu adaptées aux besoins des locataires. Leurs modalités d'intervention ne sont pas efficaces, notamment en ce qui concerne les nuisances sonores nocturnes et les incivilités liées à l'hygiène et à la propreté des espaces communs.

### Des espaces verts, facteurs de bien-être

Les **espaces verts** constituent de véritables **points forts dans nos quartiers**, qu'il s'agisse des parcs, des cours d'immeubles, ou des abords du périphérique. Nous apprécions également l'ensemble des actions mises en place en faveur de la protection de l'environnement dans les quartiers.

Toutefois, bien que ces espaces verts soient relativement présents, nous estimons que **leur nombre est insuffisant**. Leur développement est essentiel pour compenser la petite taille des habitations, mais aussi **s'adapter aux pics de chaleur**. Nous manquons également de parcs pour les chiens. Les déjections canines rendent les trottoirs et autres espaces publics impraticables.

Il faut globalement veiller à maintenir ou à atteindre le cas échéant une qualité de ces espaces avec du mobilier urbain rénové, des espaces de fraîcheur (fontaines à eau, lieux ombragés, brumisateurs...). Et globalement prendre en compte les enjeux environnementaux avec des toits végétalisés, des places et rues arborées, des systèmes de récupération d'eau...

### Quelques autres sujets et propositions :

- ▶ Avoir un droit de regard de la Ville de Paris et/ou de collectifs représentatifs des habitant.e.s sur la construction des nouveaux immeubles sociaux et des projets imaginés par les bailleurs ;
- ▶ Éviter les constructions à proximité du périphérique (pollution, nuisances sonores) ;
- ▶ Améliorer l'accès aux logements sociaux en révisant les critères sociaux de sélection ;
- ▶ Augmenter le pourcentage de logements sociaux pour accentuer la mixité sociale partout dans la Ville ;
- ▶ Accélérer la remise aux normes des logements (fermeture des vide-ordures, rénovation des logements, installation d'ascenseurs...);
- ▶ Faire un recensement des logements vides ou sous-occupés et améliorer l'occupation ;
- ▶ Créer de nouveaux types de logements pour accueillir tous les publics : hébergements inter-générationnels, pour les personnes âgées (à l'instar des résidences étudiantes), refuges pour personnes vulnérables (adolescents, personnes droguées, alcooliques, dépressives...);
- ▶ Développer davantage d'aires de jeux pour les enfants au sein des quartiers, afin qu'ils puissent avoir accès à des loisirs diversifiés.

*Les deux thèmes suivants (sécurité et grands aménagements) ont été discutés lors de la première session les 24 et 25 juin, mais n'ont pas été approfondis lors de la session de juillet.*



## 4. LA SÉCURITÉ

Dans certains quartiers, on observe un **fort sentiment de sécurité**. Les habitant.e.s s'y sentent à l'aise et n'éprouvent pas de malaise à s'y déplacer de jour comme de nuit.

À l'inverse, d'autres participant.e.s partagent le constat d'une **insécurité forte à quelques endroits de la Ville**. Les problèmes sont le plus souvent liés à du trafic de drogue, à la présence de personnes droguées, à la prostitution. Il y a également des vols et des dégradations, notamment de vélos. Cette insécurité est principalement ressentie du soir au petit matin autour de la porte de la Chapelle, et plus largement dans le 18<sup>e</sup> et de la porte de Clignancourt à la porte de Pantin. Des femmes indiquent ne plus sortir à ces heures et des hommes également ressentent cette insécurité.

Au-delà de la sécurité, il y a un malaise face à des personnes qui n'ont d'autre solution que de faire leurs besoins dans la rue. Enfin, les contrôles de police à répétition créent un manque de communication entre la police et les jeunes, ce qui tend à accroître ce sentiment d'insécurité.

### Des modalités pour agir

- ▶ Il y a un enjeu à protéger les personnes mais surtout à permettre aux personnes qui contribuent à générer ce sentiment d'insécurité à sortir de leur situation – voir les propositions pour les migrants, les personnes sans domicile ou droguées dans la partie accès aux services publics ;
- ▶ Repenser la "qualité" (notamment la formation) de la police, et pas nécessairement la quantité de policiers dans Paris.
- ▶ Des WC publics entretenus et bien répartis doivent permettre de minimiser les nuisances liées à des personnes qui n'ont pas accès à des sanitaires, dans un objectif de bien-être de toutes et tous ;
- ▶ Faire évoluer les aménagements pour protéger les biens des vols ;
- ▶ Lutter contre la prostitution par des mesures juridiques plus strictes envers les proxénètes et en aidant les personnes qui se prostituent à en sortir ;
- ▶ Lutter contre les formes d'insécurité dans l'espace public :
  - ◇ Lors des trajets nocturnes, permettre aux bus de réaliser des « arrêts à la demande » ;
  - ◇ Nous avons discuté et débattu d'une proposition de mise en place de gardes policières pour sécuriser les personnes dans la rue, notamment lors leurs retours à domicile. Cette idée ne fait pas l'unanimité. Elle a fait l'objet de débats, notamment parce que certains d'entre nous ont un sentiment de méfiance envers la police ;
  - ◇ Repenser la "qualité" (notamment la formation) de la police, et pas nécessairement la quantité de policiers dans Paris. Il a été envisagé de former les policiers à des pratiques « apaisées » ;
  - ◇ Proposer aux femmes des cours de self-défense.

## 5. LES GRANDS AMÉNAGEMENTS, LES MOBILITÉS ET LA PLANIFICATION

Nous nourrissons aujourd'hui une inquiétude au regard du décalage entre ce qui est réalisé et les véritables besoins des quartiers. Nous constatons notamment que beaucoup de choses sont réalisées pour les Jeux Olympiques, sans forcément répondre aux attentes des habitant.e.s.

D'autre part, il existe des asymétries de développement entre les quartiers : tandis que certaines zones restent peu pourvues en espaces verts, en associations, espaces de loisirs ou encore médiathèques, d'autres se transforment rapidement. Cette asymétrie concerne également l'offre de transports publics. Le sujet des mobilités a fait débat entre certains d'entre nous. Certains demandent davantage de mobilités douces et d'autres semblent attachés ou dépendants à la voiture ou au scooter.

Enfin, il existe des angles morts dans la conception et l'évolution des aménagements au regard des flux migratoires qui traversent le territoire. Malgré leur existence et leur caractère pérenne, le territoire est toujours pensé comme si cela n'existait pas ou ne perdurera pas.

### Des modalités pour agir

- ▶ Recenser les locaux privés et publics vacants ;
- ▶ Planifier en prenant en compte les migrations ;
- ▶ Proposer une offre attractive de transports (baisse des tarifs voire gratuité des transports en commun, développement des pistes cyclables et aménagements pour prévenir les conflits d'usages, places de co-voiturage, mais aussi gratuité du stationnement des voitures et des scooters, limitation à un véhicule par foyer avec un système de macaron).

**La conférence citoyenne des quartiers populaire a été organisée par le pôle Ressources Politique de la ville Service Politique de la Ville, Direction de la Démocratie des citoyen.ne.s et des territoires et animée par Missions Publiques.**



**MISSIONS  
PUBLIQUES**

Dialoguer et  
(se) comprendre  
pour mieux décider